



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 JANVIER 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 janvier 2011 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

- Monsieur le Maire, Francis Deroo
- Madame la conseillère Paola L. Hawa
- Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly;

Le directeur général, Me Karl Sacha Langlois;

Monsieur le conseiller Ryan Young est absent.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

M^e Caroline Thibault, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

01-006-11 Ouverture de la séance

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'ouvrir la séance extraordinaire du 6 janvier 2011. Il est 18 h 30

Adoptée à l'unanimité.

01-007-11 Ordre du jour

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par James Anderson

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

01-006-11 Ouverture de la séance

01-007-11 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes**3. Adoption de procès-verbaux du conseil**

01-008-11 Adoption de procès-verbaux

4. Urbanisme

4.1. Autres sujets

01-009-11 Demande de dérogation mineure en vertu de l'article 6.12 du règlement de zonage permettant une hauteur maximale de 50' (15.24m), dépassant la hauteur maximale autorisée de 32.8' (10m) pour le 21 025 Transcanadienne, lot 3 111 777, MDA

5. Finances

5.1. Autres sujets

01-010-11 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

6. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

01-011-11 Adoption du règlement numéro 630-10 modifiant le règlement numéro 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc afin d'amender le montant de la compensation prévue à son annexe A

01-012-11 Adoption du règlement numéro 737 pourvoyant à l'appropriation d'une somme de soixante-dix mille dollars (70 000 \$) pour couvrir les frais de refinancement de règlements d'emprunt de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

01-013-11 Adoption du règlement numéro 738 concernant la taxation pour l'année 2011 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

7. Dépôt de documents**8. Certificats de crédit**

01-014-11 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés parmi les neuf (9) personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Lucie La Rose SADB	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande des informations concernant le point 5.1 versus la politique de dons ▪ Demande des informations concernant les taxes sur l'immatriculation de l'agglomération
Camille Raymond SADB	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande des informations concernant les taxes applicables aux édifices gouvernementaux et aux terrains vacants

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Jean-Claude Provost SADB	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande des informations concernant l'enlèvement des poteaux d'Hydro-Québec ▪ Demande ce que la Ville fera concernant les graffitis
Cédric Filteau SADB	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande des informations concernant les variations de taxes de 2010 vs 2011 ▪ Demande des informations concernant la vente pour non-paiement de taxes ▪ Demande s'il existe un plan pour le développement de l'aspect commercial à Ste-Anne-de-Bellevue

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

01-008-11 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE le greffier de la Ville a préparé le document suivant :

1. le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 décembre 2010;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

4. URBANISME

4.1. AUTRES SUJETS

01-009-11 Demande de dérogation mineure en vertu de l'article 6.12 du règlement de zonage permettant une hauteur maximale de 50' (15.24m), dépassant la hauteur maximale autorisée de 32.8' (10m) pour le 21 025 Transcanadienne, lot 3 111 777, MDA

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), les membres ont analysé la demande de dérogation mineure ci-dessus conformément au règlement sur le sujet;

ATTENDU QUE le CCU recommandait au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Michel Bouassaly

D'accepter la demande de dérogation mineure ci-dessus présentée.

Adoptée à l'unanimité.

5. FINANCES

5.1. AUTRES SUJETS

01-010-11	Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières
------------------	--

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser la dépense et l'aide financière à l'organisme suivant, à savoir :

1. 500.00 \$ Entériner l'aide suivante pour soutenir le concert/bénéfice «The Solstice Jam» qui a eu lieu en décembre 2010 et dont les profits iront à l'organisme qui tient le comptoir alimentaire ainsi que la location gratuite de la salle;

D'autoriser une dépense maximale de 500.00 \$, taxes incluses, pour le paiement de l'aide financière mentionnée ci-haut à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général

Adoptée à l'unanimité.

6. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

01-011-11	Adoption du règlement numéro 630-10 modifiant le règlement numéro 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc afin d'amender le montant de la compensation prévue à son annexe A
------------------	---

ATTENDU le règlement numéro 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc;

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier et d'ajouter certaines dispositions au règlement numéro 630 afin d'amender le montant de la compensation prévue à son annexe A;

ATTENDU la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19);

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance ordinaire du 27 septembre 2010, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a obtenu une dispense de lecture lors du dépôt de l'avis de motion;

En conséquence :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le règlement numéro 630-10 dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

01-012-11	Adoption du règlement numéro 737 pourvoyant à l'appropriation d'une somme de soixante-dix mille dollars (70 000 \$) pour couvrir les frais de refinancement de règlements d'emprunt de la Ville de Sainte- Anne-de-Bellevue
------------------	--

ATTENDU QUE sur l'emprunt décrété par les règlements numéros 545, 590, 605, 608, 609, 610 et la résolution 01-041-06, un solde non amorti sera renouvelable en mars 2011 au moyen d'une nouvelle émission d'obligations, pour le terme autorisé restant à courir;

ATTENDU QUE les coûts d'impression et de vente relativement à cette émission, de nouvelles obligations sont estimés à la somme de soixante-dix mille dollars (70 000 \$);

ATTENDU QUE la municipalité ne peut rencontrer cette dépense à même ses fonds généraux et qu'elle doit émettre des obligations pour cette même somme, conformément à la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux*;

ATTENDU QU' avis de motion du présent règlement a été donné à une séance du Conseil tenue le 13 décembre 2010;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par James Anderson

D'adopter le règlement numéro 737 dont copie est jointe en annexe «B».

Adoptée à l'unanimité.

01-013-11	Adoption du règlement numéro 738 concernant la taxation pour l'année 2011 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
------------------	---

ATTENDU la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., chapitre F-2.1);

ATTENDU la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19);

ATTENDU la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1);

ATTENDU la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (2008, chapitre 19)

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2010, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a obtenu une dispense de lecture lors du dépôt de l'avis de motion.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le règlement numéro 738 dont copie est jointe en annexe «C».

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 1^{er} décembre 2010 au 31 décembre 2010.
- Liste des commandes du mois de décembre 2010

8. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

01-010-11

Le 6 janvier 2011,

Me Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Directeur général et trésorier-adjoint

01-014-11 Levée de la séance

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Paola L. Hawa

De lever la présente séance extraordinaire. Il est 18 h 50

Adoptée à l'unanimité.

Francis Deroo
Maire

M^e Caroline Thibault, LL.B., OMA
Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 102-102-0105